

La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée

Famille	Module	Date
Le Club Rotary	CLU - 02	26/03/2016
L'administration du Club Rotary		

Le **Club Rotary** est une **association "loi de 1901"** dont les **Statuts** respectent les statuts-types édictés par le Rotary International dans son Manuel de procédure

L'exercice commence le **1er juillet** et s'achève le **30 juin** de l'année suivante.

Le Club est administré par un **Comité** qui est l'organe directeur du Club et qui se réunit au moins une fois par mois

Il est composé du Président, du Président sortant, du Président-élu, du Vice-Président, et du Secrétaire

Le **Règlement intérieur** peut y ajouter le Trésorier et le Chef du protocole ainsi que les Responsables des différentes Commissions.

Le Comité est renouvelé tous les ans par une élection qui a lieu avant le 31 décembre de l'année précédente sauf pour le Président qui est élu entre 18 et 24 mois avant son entrée en fonction.

La **Commission Administration** est chargée de veiller au bon fonctionnement du Club

